



Life Energy Motion

## Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de LEM HOLDING SA

**Date:** mardi 9 juin 2020 à 15h30

**Lieu:** Avenue Beauregard 1, 1700 Fribourg

### **Présidence de l'Assemblée générale**

Andreas Hürlimann, Président du Conseil d'administration

### **Secrétaire de l'Assemblée générale**

Caroline Bourquin

### **Scrutatrice**

Caroline Bourquin

### **Représentant indépendant des actionnaires**

Etude Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, à Fribourg, représentée par Maître Damien-Raphaël Bossy

---

M. Andreas Hürlimann, Président du Conseil d'administration, ouvre l'Assemblée générale à 15h30.

Le Président annonce que la situation extraordinaire liée au coronavirus (COVID-19) a requis et requiert des mesures extraordinaires. Il explique que dans son ordonnance 2 COVID-19 du 16 mars





Life Energy Motion

2020, le Conseil fédéral a interdit toutes les manifestations publiques et privées et que conformément à cette ordonnance, le Conseil d'administration de LEM HOLDING SA a décidé de tenir l'Assemblée générale ordinaire 2020 sans la présence physique des actionnaires, qui n'ont donc pas la possibilité d'y assister en personne. Le Président exprime regretter vivement cette situation.

Le Président précise que par courrier ordinaire envoyé le 19 mai 2020, les actionnaires dûment inscrits au registre des actions ont été invités à exercer leurs droits de vote par l'intermédiaire du Représentant indépendant, l'Etude Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, à Fribourg.

Le Président ajoute qu'en raison de ces circonstances particulières, les autres membres du Conseil d'administration, ainsi que les membres du Comité exécutif, à l'exception du Directeur financier M. Andrea Borla, se sont également abstenus de participer à l'Assemblée et qu'elle se déroule donc au siège de LEM HOLDING SA à Fribourg en présence d'un nombre restreint de personnes.

Le Président adresse ensuite quelques mots d'introduction.

### Introduction

Le Président annonce des résultats annuels stables pour LEM, malgré un contexte mondial difficile. Il indique que le chiffre d'affaires de LEM n'a baissé que de 1.9% en devises constantes, alors que la marge EBIT de 19.6% demeure en ligne avec les prévisions de la société. Il explique que la variété des applications des produits LEM à travers divers secteurs de l'économie au niveau mondial assure un flux de commandes stable, ainsi qu'une répartition prudente des risques. Il ajoute que LEM bénéficie également d'une bonne répartition géographique de ses activités à travers le globe.

Le Président signale que les tendances majeures stimulent la demande pour les capteurs électriques ; elles offrent à LEM de multiples opportunités de tirer profit de son expertise et assurent une performance de l'entreprise durable à long terme pour toutes les parties prenantes de LEM.

Le Président annonce que LEM porte ses efforts sur le renforcement de son leadership technologique, l'amélioration de ses systèmes de qualité et l'excellence opérationnelle, le développement de ses talents et de ses capacités, ainsi que sur le développement de la souplesse de son organisation afin de gagner en vitesse d'exécution et réduire le temps de mise sur le marché.

Il ajoute que LEM poursuit ses projets clefs tels que l'investissement dans une nouvelle usine en Malaisie afin de mieux répartir géographiquement la fabrication de ses produits à travers le monde, ainsi que la construction de son futur siège à Meyrin dans le canton de Genève.





Life Energy Motion

Le Président annonce que LEM poursuit ses investissements en recherche & développement (qui représentent aujourd'hui entre 8 et 10% du chiffre d'affaires global), exploitant de nouvelles technologies dans le domaine par exemple de la traction électrique, des capteurs et compteurs d'électricité DC pour des bornes de charge rapide pour véhicules électriques ou des capteurs pour des réseaux électriques intelligents.

Le Président fait savoir que la crise liée au coronavirus va sans aucun doute occasionner d'importants défis économiques pour LEM et impacter ses affaires, ainsi que celles de ses clients dans l'année à venir. Il précise cependant que l'ampleur de l'empreinte de LEM au niveau mondial devrait fournir une base solide en vue du maintien de ses résultats.

Le Président souligne que, suite à la situation tout à fait exceptionnelle liée au coronavirus, LEM a su adapter très rapidement son organisation, avec pour objectifs d'assurer la sécurité de ses collaborateurs à travers le monde et de poursuivre ses activités. Il précise que l'organisation a notamment massivement développé le télétravail et mis en place des groupes de travail chargés d'instaurer les dispositifs de protection nécessaires au sein des différentes entités LEM.

Le Président profite par ailleurs de cette introduction pour remercier les collaborateurs et collaboratrices de LEM tout autour du monde et l'ensemble de la Direction pour ces résultats. Il remercie également les clients de LEM pour leur fidélité ainsi que l'ensemble des actionnaires pour leur confiance et leur soutien.

Le Président passe ensuite aux opérations préliminaires de l'Assemblée générale. Il constate que l'Assemblée générale a été convoquée par un avis inséré dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) ainsi que dans les autres publications désignées par le Conseil d'administration, conformément à l'article 12 des statuts de la société, et ce 20 jours avant la date de l'Assemblée générale. Il indique par ailleurs que tous les actionnaires dûment inscrits au registre des actions ont été convoqués à l'Assemblée générale par courrier ordinaire envoyé le 19 mai 2020. Le Président rappelle que la convocation comporte l'ordre du jour de l'Assemblée générale, ainsi que les propositions du Conseil d'administration soumises aux actionnaires. Finalement, il précise qu'aucune demande quant à l'inscription d'autres objets à l'ordre du jour n'a été reçue.

Le Président indique présider l'Assemblée générale conformément à l'article 16, alinéa 4 des statuts de la société et désigne Mme Caroline Bourquin, collaboratrice de la société LEM, en qualité de secrétaire et scrutatrice de la présente Assemblée.

Le Président fait savoir que Maître Sarah Chevalley, collaboratrice auprès de l'Etude Homburger SA à Zurich, assiste LEM pour toute question juridique en relation avec la présente Assemblée.

Le Président relève que Maître Damien-Raphaël Bossy, de l'Etude Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, à Fribourg, est le Représentant indépendant des actionnaires.





Life Energy Motion

Le Président indique que l'Organe de révision pour l'exercice 2019/20, la société Ernst & Young SA, à Lancy (Genève), est représenté par M. Roland Ruprecht.

Finalement, le Président annonce la présence de Maître Grégoire Piller, notaire et avocat au sein de l'Etude Piller & Morel, à Fribourg.

Il précise que la secrétaire de la présente Assemblée, Mme Caroline Bourquin, est chargée de tenir le procès-verbal sous seing privé et que Maître Grégoire Piller tiendra quant à lui le procès-verbal en la forme authentique de la décision de l'Assemblée concernant la modification des statuts (point 10 à l'ordre du jour).

Le Président poursuit avec les aspects formels et constate que l'Assemblée générale a été valablement convoquée, qu'elle est dûment constituée et qu'elle peut donc valablement délibérer sur tous les objets selon l'ordre du jour publié.

Le Président précise que le rapport annuel, constitué de l'*Annual Review* et du *Financial Report*, a été mis à disposition des actionnaires pour consultation depuis le 19 mai 2020 au siège de LEM à Fribourg.

Il précise encore que les objets 1 à 9 à l'ordre du jour soumis au vote requièrent la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées, soit la majorité légale ordinaire. Il indique que l'objet 10 à l'ordre du jour requiert quant à lui la majorité qualifiée, soit au moins les deux tiers des voix attribuées aux actions représentées et la majorité absolue de la valeur nominale totale représentée.

#### Nombre d'actions représentées

Le Président rappelle que conformément à l'ordonnance 2 COVID-19 du 16 mars 2020, le Conseil d'administration de LEM HOLDING SA a décidé de tenir l'Assemblée générale ordinaire 2020 sans la présence des actionnaires qui ont été invités à exercer leurs droits de vote par l'intermédiaire du Représentant indépendant.

La liste de présence établie par Mme Bourquin est remise au Président qui porte le nombre d'actions représentées à la connaissance de l'Assemblée générale.

Le Président annonce que seul le Représentant indépendant est présent au nom des actionnaires et que ce dernier représente 777'138 actions nominatives avec droit de vote, d'une valeur nominale de





Life Energy Motion

cinquante centimes (CHF 0.50) chacune, correspondant à une valeur nominale totale de CHF 388'569, correspondant à 68.17% du capital-actions de CHF 570'000 (1'140'000 actions nominatives).

La **majorité absolue** comporte 388'570 voix (1/2 de voix représentées + 1).

La **majorité qualifiée** comporte 518'092 voix (2/3 des voix représentées et la majorité absolue de la valeur nominale totale représentée).

Le Président constate que l'Assemblée peut valablement délibérer sur tous les objets figurant à l'ordre du jour.

#### Rapport de l'Organe de révision

A l'invitation du Président, M. Roland Ruprecht rapporte que l'Organe de révision Ernst & Young SA n'a pas de commentaire ni sur les comptes annuels de LEM HOLDING SA ni sur les comptes consolidés du Groupe LEM pour l'exercice 2019/20.

Le Président constate qu'Ernst & Young SA, en sa qualité d'Organe de révision, recommande d'approuver les comptes consolidés et des comptes annuels pour l'exercice 2019/20.

Le Président remercie M. Roland Ruprecht et son équipe pour le travail effectué.

#### Proposition aux actionnaires

Le Président passe ensuite à l'ordre du jour de l'Assemblée et aux différentes propositions du Conseil d'administration qui sont soumises à l'Assemblée générale.

##### **1.1. Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés du Groupe LEM et des comptes annuels de LEM HOLDING SA au 31 mars 2020**

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel, les comptes consolidés du Groupe LEM et les comptes annuels de LEM HOLDING SA pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020.



**Décision :** le Président constate que le rapport annuel, les comptes consolidés du Groupe LEM et les comptes annuels de LEM HOLDING SA sont approuvés à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

## 1.2. Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2019/20

Le Président explique que le rapport de rémunération contient les principes de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction et qu'il renseigne par ailleurs sur les prestations qui seront versées pendant l'exercice 2019/20 aux membres de ces deux organes.

Le Président ajoute que la rémunération effectivement versée au Conseil d'administration et à la Direction a été révisé par Ernst & Young SA.

Le Président rappelle que le Conseil d'administration recommande d'approuver le rapport de rémunération.

**Décision :** le Président constate que le rapport de rémunération est approuvé à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

## 2. Affectation du bénéfice disponible et distribution

Le Président rappelle les résultats atteints lors de l'exercice se terminant le 31 mars 2020, soit :

Report de l'exercice précédent	CHF 35'079'000
Variation des actions propres	CHF 402'000
Bénéfice net de l'exercice	CHF 77'983'000

---

**Bénéfice total disponible** CHF 113'464'000

Le Président déclare que le Conseil d'administration propose le versement d'un dividende ordinaire brut de CHF 40.- par action. Il précise que le montant total du dividende à distribuer dépendra du



nombre d'actions donnant droit au dividende, actions propres non comprises, à la date de référence du 16 juin 2020. Il explique que ce versement correspond encore à un ratio de distribution de 75.1%.

Le Président rappelle que la proposition du Conseil d'administration aux actionnaires est la suivante :

Distribution d'un dividende ordinaire brut de CHF 40.- par action	CHF	(45'600'000)
Report à nouveau	CHF	67'864'000

**Décision :** le Président constate que la distribution d'un dividende ordinaire brut de CHF 40.- par action est approuvée à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

### 3. Décharge au Conseil d'administration et à la Direction

Le Président rappelle que les membres du Conseil d'administration et les personnes participant d'une manière quelconque à la gestion des affaires sociales ne sont pas autorisés à participer au vote de la décharge, conformément à l'article 695 du Code des obligations.

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose qu'il soit donné décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction pour leur activité durant l'exercice se terminant le 31 mars 2020.

**Décision :** le Président constate que le vote de la décharge au Conseil d'administration et à la Direction est accepté à une large majorité. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

### 4. Approbation de la rémunération du Conseil d'administration

Le Président rappelle qu'en ce qui concerne la rémunération du Conseil d'administration, celui-ci propose aux actionnaires d'approuver un montant global maximal de CHF 1'100'000 pour la durée de fonction allant de l'Assemblée générale ordinaire 2020 à l'Assemblée générale ordinaire 2021.

**Décision:** le Président constate que la proposition est acceptée à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)





Life Energy Motion

## 5. Approbation de la rémunération de la Direction

Le Président explique que les statuts prévoient trois votes séparés.

### 5.1 **Vote sur le montant global de la rémunération variable à court terme de la Direction pour l'exercice 2019/20**

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose d'approuver le montant global de CHF 659'811 pour l'exercice précédent, soit 2019/20.

**Décision:** le Président constate que la proposition est acceptée à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

### 5.2 **Vote sur le montant maximal global de la rémunération variable à long terme de la Direction pour l'exercice 2020/21**

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose d'approuver le montant maximal global de CHF 1'200'000 pour l'exercice en cours, soit 2020/21.

**Décision:** le Président constate que la proposition est acceptée à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

### 5.3 **Vote sur le montant maximal global de la rémunération fixe de la Direction pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2021**

Le Président explique que le dernier vote sur la rémunération concerne la rémunération fixe de la Direction pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2021. Il rappelle que le Conseil d'administration propose d'approuver le montant maximal global de CHF 1'830'000 pour la rémunération fixe.

**Décision:** le Président constate que la proposition est acceptée à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)





Life Energy Motion

**6. Réélections au Conseil d'administration, réélection du Président du Conseil d'administration**

Le Président déclare que tous les membres actuels du Conseil d'administration sont candidats à leur réélection pour une durée de fonction d'un an allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose de les réélire.

Le Président passe au vote séparé pour la réélection de chaque candidat.

**6.1. Réélection de M. Ilan Cohen en qualité de membre du Conseil d'administration**

Le Président passe au vote et constate que M. Ilan Cohen est réélu.

**6.2 Réélection de M. Ulrich Jakob Looser en qualité de membre du Conseil d'administration**

Le Président passe au vote et constate que M. Ulrich Jakob Looser est réélu.

**6.3 Réélection de M. Ueli Wampfler en qualité de membre du Conseil d'administration**

Le Président passe au vote et constate que M. Ueli Wampfler est réélu.

**6.4 Réélection de M. Werner Carl Weber en qualité de membre du Conseil d'administration**

Le Président passe au vote et constate que M. Werner Carl Weber est réélu.

**6.5 Réélection de M. François Gabella en qualité de membre du Conseil d'administration**

Le Président passe au vote et constate que M. François Gabella est réélu.

**6.6 Réélection de M. Andreas Hürlimann en qualité de membre et Président du Conseil d'administration (un seul vote)**

Le Président passe au vote et constate que M. Anderas Hürlimann est réélu.





Life Energy Motion

**Décision:** le Président constate que tous les membres du Conseil d'administration et lui-même en tant que Président du Conseil d'administration sont réélus pour une année allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact des votes est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

## 7. Réélections au Comité de nomination et de rémunération

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose la réélection de M. Ulrich Jakob Looser ainsi que la réélection de M. Andreas Hürlimann au Comité de nomination et de rémunération pour une durée de fonction d'un an allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Le Président indique que, en cas de réélection, il est prévu que M. Ulrich Jakob Looser soit nommé président du Comité de nomination et de rémunération.

Le Président passe au vote séparé pour chaque candidat.

### 7.1 Réélection de M. Ulrich Jakob Looser au Comité de nomination et de rémunération

Le Président passe au vote et constate que M. Ulrich Jakob Looser est réélu.

### 7.2 Réélection de M. Andreas Hürlimann au Comité de nomination et de rémunération

Le Président passe au vote et constate que M. Andreas Hürlimann est réélu.

**Décision:** le Président constate que les membres du Comité de nomination et de rémunération sont réélus pour une année allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact des votes est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal).



**8. Réélection du Représentant indépendant**

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose de réélire l'Etude Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, à Fribourg, en qualité de Représentant indépendant pour une durée de fonction d'une année allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

**Décision:** le Président constate que la proposition est acceptée à une large majorité des voix exprimées et que l'Etude Hartmann Dreyer est réélue en qualité de Représentant indépendant pour une durée de fonction d'une année allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

**9. Réélection de l'Organe de révision**

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose la réélection de Ernst & Young SA à Lancy (Genève) en qualité d'Organe de révision pour l'exercice 2020/21.

**Décision:** le Président constate que la société Ernst & Young SA est réélue en qualité d'Organe de révision pour l'exercice 2020/21 à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

**10. Modification des statuts**

Le procès-verbal concernant la décision de l'Assemblée au sujet de la modification des statuts est tenu en la forme authentique.

A toutes fins utiles, il est indiqué que la proposition du Conseil d'administration de transférer le siège social de LEM HOLDING SA de Fribourg à Plan-les-Ouates (Genève) est approuvée à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

**Divers**

Arrivé au terme de l'ordre du jour, le Président clôt l'Assemblée générale à 15h44.



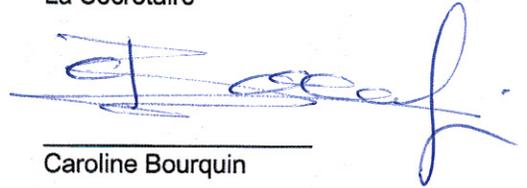
Fribourg, le 17 juin 2020

Le Président



Andreas Hürlimann

La Secrétaire



Caroline Bourquin

**Annexe 1** : Résultats des votes



## Annexe 1 – Résultats des votes

Objets	Ordre du jour	Oui	Non	Abstentions	Votes exprimés	Majorité absolue (Objets 1 à 9) / Majorité qualifiée (Objet 10)
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés du Groupe LEM et des comptes annuels de LEM HOLDING SA au 31 mars 2020	776 719 99,95%	14 0,00%	405 0,05%	777 138	388 570
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2019/20	680 801 87,60%	95 225 12,25%	1 112 0,14%	777 138	388 570
2	Affectation du bénéfice disponible et distribution	768 528 98,89%	8 540 1,10%	70 0,01%	777 138	388 570
3	Décharge au Conseil d'administration et à la Direction	700 645 99,43%	2 689 0,36%	1 303 0,18%	704 637	352 320
4	Approbation de la rémunération du Conseil d'administration	755 943 97,27%	20 665 2,66%	530 0,07%	777 138	388 570
5.1	Vote sur le montant global de la rémunération variable à court terme de la Direction pour l'exercice 2019/20	760 321 97,84%	16 076 2,07%	741 0,10%	777 138	388 570
5.2	Vote sur le montant maximal global de la rémunération variable à long terme de la Direction pour l'exercice 2020/21	749 054 96,39%	26 413 3,40%	1 671 0,22%	777 138	388 570
5.3	Vote sur le montant maximal global de la rémunération fixe de la Direction pour la période du 1 <sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2021	749 255 96,41%	27 062 3,46%	821 0,11%	777 138	388 570

6.1	Réélection de M. Ilan Cohen comme membre du Conseil d'administration	752 625 96.85%	24 345 3.13%	168 0.02%	777 138	388 570
6.2	Réélection de M. Ulrich Jakob Looser comme membre du Conseil d'administration	714 708 91.97%	62 080 7.99%	350 0.05%	777 138	388 570
6.3	Réélection de M. Ueli Wampfler comme membre du Conseil d'administration	726 454 93.48%	50 558 6.51%	126 0.02%	777 138	388 570
6.4	Réélection de M. Werner Carl Weber comme membre du Conseil d'administration	771 325 99.25%	5 637 0.73%	176 0.02%	777 138	388 570
6.5	Réélection de M. François Gabella comme membre du Conseil d'administration	760 196 97.82%	16 856 2.17%	86 0.01%	777 138	388 570
6.6	Réélection de M. Andreas Hürlimann comme membre et Président du Conseil d'administration (un seul vote)	754 098 97.04%	22 884 2.94%	156 0.02%	777 138	388 570
7.1	Réélection de M. Ulrich Jakob Looser au Comité de nomination et de rémunération	706 053 90.85%	70 691 9.10%	394 0.05%	777 138	388 570
7.2	Réélection de M. Andreas Hürlimann au Comité de nomination et de rémunération	748 006 96.25%	28 982 3.73%	150 0.02%	777 138	388 570
8	Réélection du Représentant indépendant	777 016 99.98%	113 0.01%	9 0.00%	777 138	388 570
9	Réélection de l'Organe de révision	775 031 99.73%	2 005 0.26%	102 0.01%	777 138	388 570
10	Modification des statuts – transfert de siège	776 070 99.86%	37 0.00%	1 031 0.13%	777 138	518 092